

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

International Technologies Corporation

Interdit à Vince DeSua d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de International Technologies Corporation, aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et de son rapport de gestion annuel prévues au Règlement 51-102 et que cette personne a été administrateur ou dirigeant de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initié de l'émetteur, cette personne peut avoir été informée de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 26 mai 2008.

Décision n°: 2008-MC-0645

6.5.2 Révocations d'interdiction

Solutions AldeaVision inc.

Révoque la décision 2008-MC-0015, prononcée le 8 janvier 2008, adressée à Solutions AldeaVision inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur aux motifs que celui-ci n'a plus de titres dans le public et, à la date ci-après, Solutions AldeaVisions inc. n'est plus un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières.

La révocation est prononcée le 23 mai 2008.

Décision n°: 2008-MC-0659